



Plan de Prévention Des Risques Naturels

Crues de la Serein et du Cottey

Crues torrentielles

Mouvements de terrain

Commune de DAGNEUX

CARTE DES ENJEUX

VU pour rester annexé à notre
arrêté de ce jour,

Bourg-en-Bresse, le: 21 DEC. 2004



Echelle : 1/10 000

ANNEXE 4

signé Michel FUZEAU

Prescrit le : 20 NOVEMBRE 2003

Mis à l'enquête publique du : 1^{ER} au 21 SEPTEMBRE 2004

Approuvé le : 21 DEC. 2004

LEGENDE

OCCUPATION DES SOLS

- Centre urbain (bâti dense, nombreux commerces)
- Zone urbanisée autre que le centre urbain (Bâti moins dense, vocation essentielle l'habitat)
- Zone urbanisable (zone AU ou U du PLU)
- Zone d'activité

Espaces boisés (zones d'expansions des crues du Rhône ou des crues torrentielles et zones d'infiltration des eaux pluviales sur la cotière)

Espaces agricoles ayant les mêmes fonctions que les espaces boisés

ENJEUX PONCTUELS

- 1 : Mairie - Halte Garderie
- 2 : Centre de loisirs
- 3 : Ecole

ENJEU SPECIFIQUE AUX INONDATIONS

- Axe d'écoulement préférentiels des crues torrentielles en milieu urbain
- Digue
- Espace urbanisé derrière une digue de protection

RESEAU HYDROGRAPHIQUE

- Cours d'eau
- Torrent sec
- Torrent en eau
- Ancien passage d'eau

INFRASTRUCTURES

- Contournement routier en projet
- Infrastructures de transport

